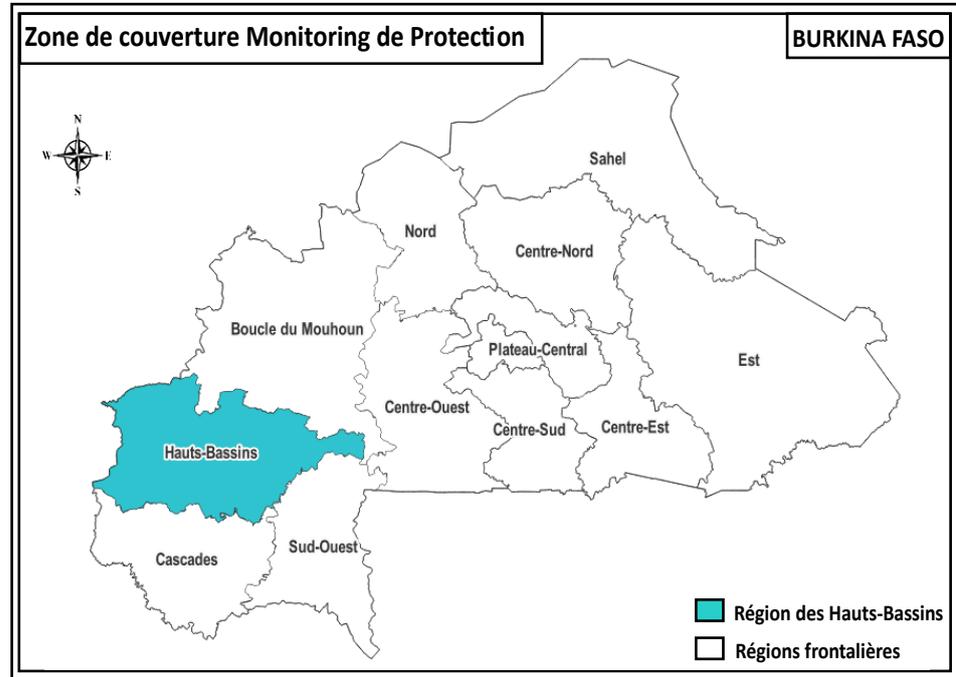


BURKINA FASO

Région des
Hauts-Bassins
(86,160 PDI,
source :
SP/CONASUR,
31/03/2023)



Rapport Mensuel Monitoring de Protection – Avril 2024

<p>1,502 Personnes en déplacements soit 186 ménages de 249 hommes, 404 femmes, 432 filles et 417 garçons.</p>	<p>11 Incidents enregistrés avec 576 victimes dont 169 hommes, 176 femmes, 103 garçons et 128 filles.</p>
<p>08 cas de protection prise en charge dont 05 cas individuel de Protection et 03 PBS.</p>	<p>47 Cas de protection référés dont 31 cas individuels de Protection et 16 PBS.</p>

I. Résumé

La situation sécuritaire et humanitaire de la région des Hauts-Bassins demeure toujours alarmante. En effet, l'environnement générale de protection dans la région continue d'être marqué par des incidents de protection. Plusieurs villages et hameaux de culture de la région connaissent d'énormes problèmes de sécurité et de protection du fait de l'activisme des groupes armés non identifiés (GANI) et des risques de présence d'engins explosifs improvisés (EEI) sur certains axes routiers notamment les axes **Koumbia-Gombèlèdougou, Koumbia-Man, Béréba-Popioho, Béréba-Woro**. La région continue d'enregistrer des déplacements forcés de population civile. Sur le plan social, la situation humanitaire des personnes déplacées de la région est de plus en plus critique. Plusieurs personnes déplacés internes font face à des problèmes d'alimentation, d'abris, d'eau potable, et de soins de santé.

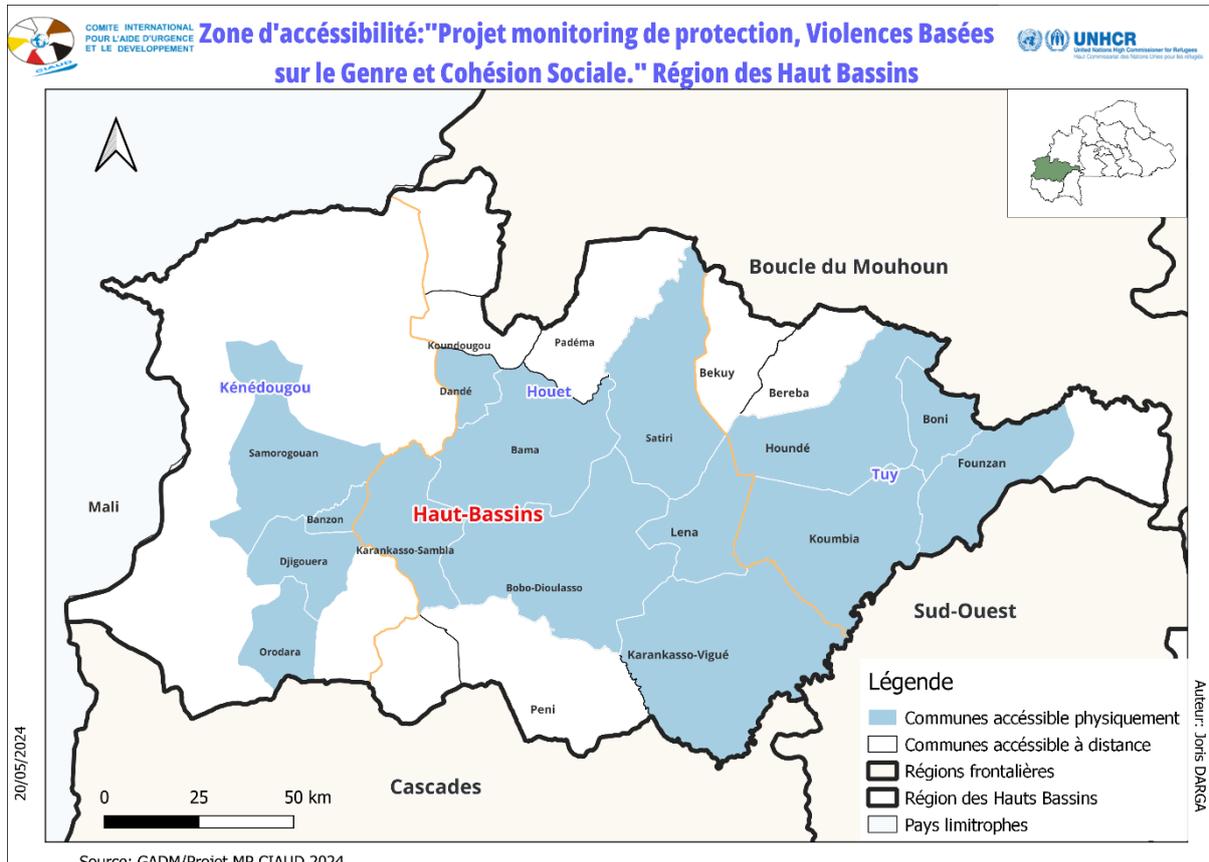
Ainsi, courant ce mois **11** incidents de protection ont été documentés dans les communes de **Bobo-Dioulasso, Béréba, Koloko, Morlaba et Satiri**. Ces incidents ont impacté considérablement les populations civiles et ont fait par la même occasion **576** victimes dont **169** hommes, **176** femmes et **231** enfants soit **128** filles et **103** garçons. Plusieurs violations de droits humains et du droit international humanitaire ont été répertoriées à savoir : des atteintes au droit à la vie avec **20** victimes, des atteintes à l'intégrité physique et ou psychique avec **536** victimes, des atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne avec **dix (10)** victimes, des violences basées sur le genre avec **cinq (05)** victimes, des atteintes au droit à la propriété avec **cinq (05)** victimes et des violences graves aux droits des enfants (MRM) (Meurtre et mutilation) avec une (01) victime.

Par ailleurs, le suivi des déplacements de populations a permis de documenter courant ce mois **cinq (05)** vagues de déplacements forcés dont **trois (03)** déplacements primaires et **deux (02)** déplacements secondaires. Ces déplacements ont affecté **186** ménages de **1,502** personnes dont **249** hommes, **404** femmes et **849** enfants soit **432** filles et **417** garçons en provenance des communes de **Béréba, Koloko, Satiri, Bondokuy et Rollo**. Les motifs de ces déplacements seraient liés aux ultimatums/ menaces et aux attaques des GANI

II. Couverture géographique



- **Zone de couverture**



- **Accessibilité**

Courant ce mois, les activités de Monitoring de Protection (Projet 21) ont couvert les trois (03) provinces (Houet, Tuy et Kéné Dougou) de la région des Hauts-Bassins. Ainsi, dans la province du Houet sept (07) communes ont été couvertes en présentiel. Il s'agit des communes de **Bobo-Dioulasso, Bama, Dandé, Satiri, Karangasso-Sambla, Léna et Karangasso-Vigué**. Dans la province du Tuy ce sont les communes de **Houndé, Koumbia, Boni et Founzan** qui ont été couvertes. Et enfin dans la province du Kéné Dougou ce sont les communes de **Banzon, Orodara, Djigouéra et Samorogouan** qui ont été couvertes en présentiel. Par ailleurs, on note que cinq (05) communes ont été couvertes à distance. Ainsi, dans la province du Houet il s'agit des communes de **Koudougou, Padéma et Péni**. Dans la province Tuy, ce sont les communes **Békuy et Béréba** qui ont été couvertes à distance. Cependant, on note que trois (03) communes ont été inaccessibles à distance et en présentiel. Dans la province du Houet, il s'agit de la commune **Fo** et dans la province du Kéné Dougou ce sont les communes de **Kayan et Sindo**.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données désagrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquels elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de protection permet également de documenter les incidents de protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clés » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composés de membres de comités locaux de protection situés au niveau communal et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région des Hauts-Bassins mobilise également l'association FEELN et la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH). Celles-ci permettent de compléter la couverture géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours du mois, la collecte d'informations s'est réalisée via les outils suivants :

- **42 questionnaires informateurs clés** administrés dans les ZAD (famille d'accueil et location) auprès de **18 hommes** et **14 femmes** ;
- **48 questionnaires ménages** administrés dans les ZAD (famille d'accueil et location) auprès de **22 hommes** et **26 femmes** ;
- **06 formulaires d'alertes flashs renseignés** ;
- **11 formulaires d'incidents de protection** documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire ;
- **47 fiches de référencement de cas de protection** administrés dont **31 cas individuels de protection** et **16 PBS**.

III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région (Localité de départ)	Commune, province, région (Localité d'accueil)	Type de ZAD	# ménage	# personne	# homme	# garçon	# femme	# fille	Type de déplacement	Motifs
Rollo, Bam, Centre-Nord, Rollo	Boni, Tuy, Hauts-Bassins Bahoun	Famille d'accueil & Location	14	93	12	27	16	38	Secondaire	Ultimatum/ menace des GANI
Béréba, Tuy Hauts-Bassins, Popioho, Keindéni, Woro, Koura	Béréba, Tuy Hauts-Bassins, Wakui, Bankoni, Duowakui, Duo	Famille d'accueil & Location	81	621	149	156	184	132	Primaire	Attaque de GANI
Koloko, Kéné Dougou, Hauts-Bassins, N'Golodougou	Koloko, Kéné Dougou, Hauts-Bassins, Koloko	Famille d'accueil & Location	59	376	53	84	123	116	Primaire	Attaque de GANI
Satiri, Houet, Hauts-Bassins, Sanssin	Satiri, Houet, Hauts-Bassins, Bossora Kadomba	Famille d'accueil & Location	21	121	21	27	31	42	Primaire	Attaque de GANI
Bondokuy, Mouhoun Boucle du Mouhoun, Koumana	Bobo-Dioulasso Houet, Hauts-Bassins Belle ville	Famille d'accueil & Location	11	291	14	123	50	104	Secondaire	Attaque de GANI
Sous-totaux			186	1,502	249	417	404	432		

Source : Monitoring de Protection (Projet 21) Avril 2024

Courant ce mois d'avril, le suivi des déplacements de populations a permis d'identifier et de documenter **cinq (05)** vagues de déplacements forcés dont **trois (03)** déplacements primaires et **deux (02)** déplacements secondaires. **Trois (03)** de ces vagues, proviennent de l'intérieur de la région à savoir Béréba, Koloko, Satiri contre **deux (02)** pour les régions de la Boucle du Mouhoun (Bondokuy) et du Centre-Nord (Rollo). Ces déplacements ont touché **186** ménages de **1,502** personnes dont **249** hommes, **404** femmes et **849** enfants soit **432** filles et **417** garçons. Le nombre d'enfants enregistré dans les déplacements de ce mois représente **56,52%** des personnes déplacées enregistrées dans la région soit une hausse de **21,25%** par rapport aux chiffres du mois précédent. Les raisons de ces déplacements seraient liées aux ultimatums/ menaces des GANI et aux attaques des GANI. De façon comparative on constate une nette diminution des personnes déplacées de ce mois par rapport au mois précédent soit une baisse de **17,60%**.

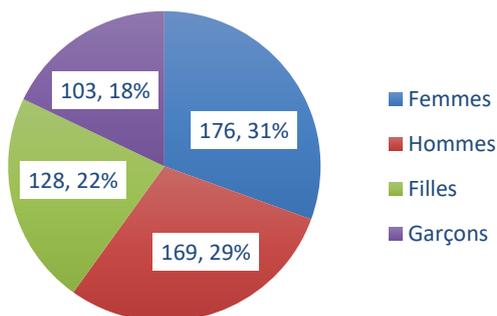
IV. Incidents de protection



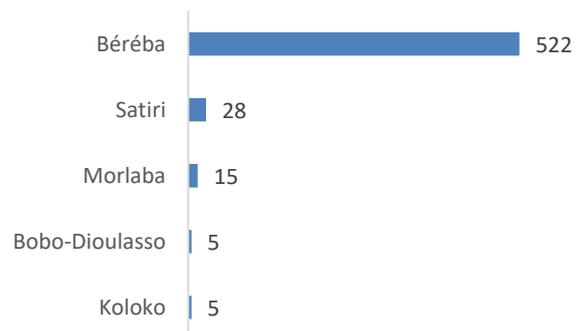
05 Communes touchées :
Bobo-Dioulasso ;
Béréba ;
Koloko ;
Morlaba ;
Satiri.

- Statistiques

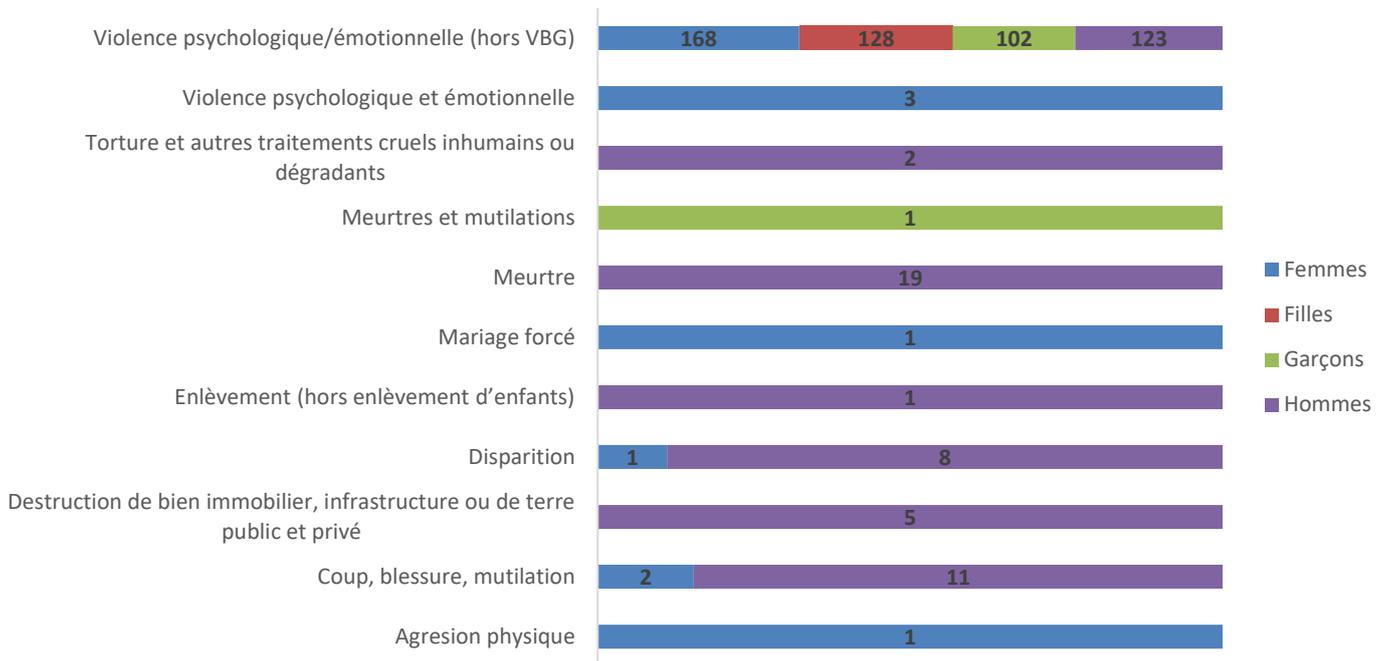
Catégorie des victimes



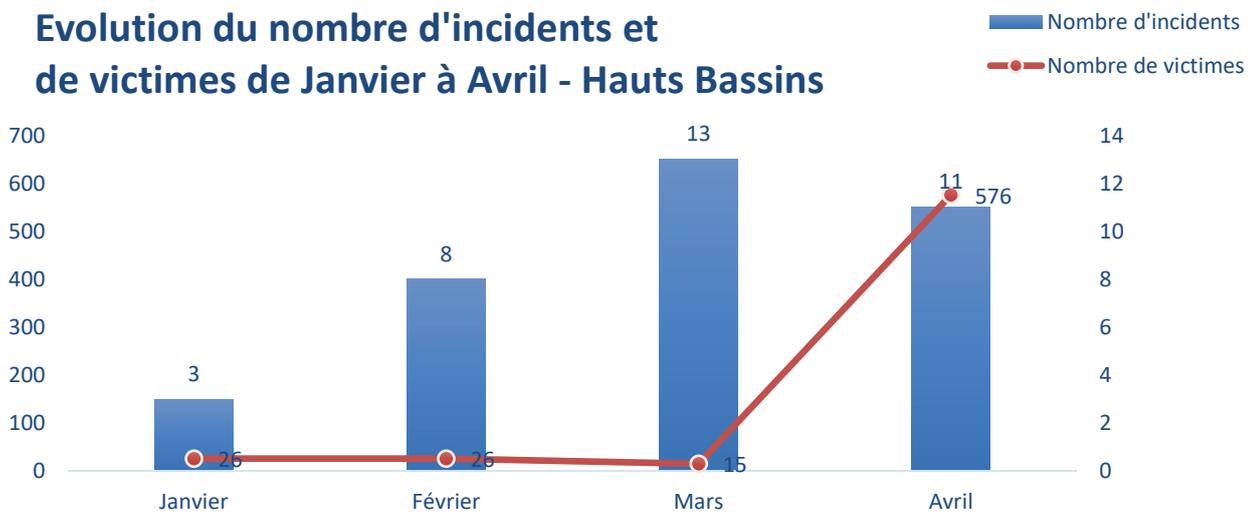
Répartition des victimes par commune



Victimes par type de violation



Evolution du nombre d'incidents et de victimes de Janvier à Avril - Hauts Bassins



Catégorie de violation	Violation	Nombres			
		H	F	G	Filles
Atteinte au droit à la propriété	Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	5	-	-	-
Atteinte au droit à la vie	Meurtre	19	-	-	-
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	1	-	-	-
	Disparition	8	1	-	-
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	11	2	-	-
	Violence psychologique/émotionnelle (hors VBG)	123	168	102	128
	Torture et autres traitements cruels inhumains ou dégradants	2	-	-	-
Violences basées sur le genre	Violence psychologique et émotionnelle	-	3	-	-
	Agression physique	-	1	-	-
	Mariage forcé	-	1	-	-
Violations graves aux droits des enfants (MRM)	Meurtre et mutilations	-	-	1	-
Total général		169	176	103	128
		576			

- **Détails sur les incidents**

Durant la période sous rapport, **11** incidents de protection ont été documentés dans la région des Hauts-Bassins dont **cinq (05)** dans la commune de Bobo-Dioulasso, **deux (02)** dans chacune des communes de Béréba et Koloko, et **un (01)** dans les communes de Morlaba et Satiri. Ces incidents ont fait **576** victimes dont **169** hommes, **176** femmes, **103** garçons et **128** filles. La commune de Béréba a été la plus touchée avec **522** victimes du fait d'un incident communautaire contre **28** victimes pour la commune de Satiri, **15** victimes pour la commune de Morlaba et **cinq (05)** victimes pour chacune des communes de Bobo-Dioulasso et Koloko. Ces incidents ont occasionné **11** types de violations de droits humains et du droit international humanitaire réparties en **six (06)** catégories de violation dont :

- ✓ **des atteintes au droit à la vie** (meurtre) avec **19** victimes ;
- ✓ **des atteintes à l'intégrité physique et ou psychique** (coup, blessure & mutilation, violences psychologiques émotionnelles hors VBG, et tortures & autres traitements inhumains ou dégradants) avec **536** victimes ;
- ✓ **des atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne** (enlèvement (hors enlèvement d'enfants) et disparition forcée) avec **dix (10)** victimes ;
- ✓ **des violences basées sur le genre (VBG)** (agression physique, mariage forcé et violence psychologique et émotionnelle) avec **cinq (05)** victimes.
- ✓ **des atteintes au droit à la propriété** (destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé) avec **cinq (05)** victimes ;
- ✓ **des violences graves aux droits des enfants (MRM)** (Meurtre et mutilations) avec **une (01)** victime.

V. Situation par secteur

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Éléments clés**

Durant la période sous rapport, **cinq (05)** cas de VBG ont été documentés par nos équipes terrains (moniteurs et volontaires de protection). Il s'agit d'**un (01)** cas d'agression physique, d'**un (01)** cas de mariage forcé et de **trois (03)** cas de violences psychologiques et émotionnelles. Ces cas ont été identifiés dans la commune de **Bobo-Dioulasso**.

- **Activités de prévention et de réponse**

En termes de réponse, chacune des **cinq (05)** survivantes a bénéficié d'un appui psychosocial auprès de la gestionnaire de cas. Aussi, faut-il noter qu'au cours de ce mois **72** visites à domicile (VAD) ont été effectuées dans les zones d'accueil des déplacés (ZAD) de **Bobo-Dioulasso, Péni, Karangasso-Vigué, Bam, Padéma, Koundougou, Léna, Béréba, Boni, Houndé, Orodara, Banzon, Samorogouan, Kayan**. Au cours de ces VAD les équipes terrain ont invité les communautés à signaler/rapporter les cas de VBG.

V.2. Protection de l'enfance

- **Éléments clés**

La problématique de la protection de l'enfance demeure avec acuité dans la région des Hauts-Bassins. En effet, la région continue d'enregistrer des violations grave aux droits des enfants (MRM). Ainsi, courant ce mois les équipes terrains ont documenté **un (01)** cas de violation grave aux droits des enfants (MRM). Il s'agit d'**un (01)** cas de meurtre et mutilation fait sur un garçon de **dix (10)** ans. Ce cas a été documenté dans la commune de **Satiri** province du Houet.

- **Activités de prévention et de réponse**

Au regard de la dégradation continue de l'environnement général de protection de l'enfant, des activités de prévention ont été réalisées par les équipes terrain. Ainsi, courant ce mois les équipes ont réalisé **quatre (04)** sensibilisations communautaires. Ces sensibilisations ont été réalisées dans les communes de **Bama, Koundougou, Karangasso-Vigué et Founzan**. Les thématiques ont porté sur les risques d'atteintes aux droits des enfants et les méconnaissances du système de protection des enfants. Au total, **154** personnes ont pris part aux sensibilisations soit **79** PDI et **75** hôtes dont **66** hommes et **88** femmes.

V.3. Etat de droit

Tout comme les mois précédents, l'Etat de droit dans la région des Hauts-Bassins demeure toujours volatil. En effet, l'environnement sécuritaire de la région est de plus en plus délétère du fait de la présence et l'activisme accru des groupes armés non identifiés (GANI) dans certaines localités de la région. Ainsi, courant ce mois, plusieurs écoles, centres de santé et administrations publiques (mairies, préfectures) sont restées fermer du fait de la situation sécuritaire. Cette situation a été perceptibles dans les communes de **Fo, Békuy, Béréba et Sindo** où des écoles et centres de santé sont restées fermer.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Éléments clés**

Durant la période sous revue, les équipes terrains ont identifié **92** personnes à besoins spécifiques (PBS) dont **21** hommes, **47** femmes, **dix (10)** garçons et **14** filles soit **70** PDI et **22** hôtes vulnérables. Ces cas ont été identifiés dans les communes de **Bobo-Dioulasso, Péni,**

Bama, Koundougou, Padéma, Léna, Karangasso-Vigué, Banzon, Samorogouan, Kayan, Houndé et Béréba. Il s'agit de femmes veuves sans revenus ayant à leur charge des mineurs, de personnes âgées atteintes de maladies chroniques, de personnes à besoins primaires non satisfaits, de chefs de ménages ayant à leur charge plusieurs personnes, de personnes âgées avec des enfants mineurs, d'enfants malnutris, d'enfants à risque d'apatridie, d'enfants à risque de déscolarisation, d'enfants séparés, d'enfants non accompagnés et d'enfants en situation d'handicap de personnes en situation de handicap, de personnes âgées incapables de se prendre en charge, de personnes sans-abris et d'enfants à risque d'apatridie.

Les principaux besoins de ces personnes se présentent comme suit : besoins en abris, besoins alimentaires, besoins en soins médicaux et en soutien de santé mentale et psychosocial (SMSPS), besoins en Kits d'hygiène, besoins de documentation civile (extrait d'acte de naissance) et besoins en NFI. Toutefois, si ces besoins ne sont pas couverts, ces personnes peuvent adopter des comportements qui les exposeraient à divers risques de protection tels que la malnutrition, la déscolarisation, les VBG, le sexe de survie, les abus et exploitations, la traite, le banditisme, l'enrôlement aux groupes armés non identifiés (GANI), etc.

- **Activités de prévention et de réponse**

Au titre des activités de réponse, les équipes terrain ont référés les **92** PBS vers les services de l'Action Humanitaire. **Trois (03)** de ces PBS ont été prises en charge par CIAUD. Il s'agit **trois (03)** femmes. Elles ont chacune reçu un appui financier de **25,000 FCFA** pour la prise en charge de leurs frais d'ordonnance et d'examen.

V.5. Cohésion sociale

- **Éléments clés**

Les questions de cohésion sociale continuent d'être problématiques dans la région des Hauts-Bassins. En effet, courant ce mois les équipes terrain ont relevé dans les zones d'accueil des déplacés, des risques de tensions intercommunautaires notamment dans les communes de **Samorogouan, Bobo-Dioulasso, Bama, Padéma et Satiri** où des communautés du fait de leur appartenance à un groupe ethnique ont été victimes de menaces ou d'injures aux niveaux des points d'eau (Bornes fontaines). Ces cas de stigmatisations sont de plus en plus fréquents dans la région.

- **Activités de prévention et de réponse**

Dans le but de préserver le vivre ensemble et d'amener les communautés à s'accepter les équipes terrains ont durant la période sous revue réalisée **neuf (09)** sensibilisations communautaires. Ces sensibilisations ont été réalisées dans les communes de **Bobo-Dioulasso, Bama, Padéma, Léna, Satiri, Banzon, Djigouéra et Béréba**. Les thématiques ont porté sur la cohabitation pacifique et la cohésion sociale. **282** personnes ont pris part aux sensibilisations soit **193** PDI et **89** hôtes constitués de **140** hommes et **142** femmes.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Éléments clés**

Les questions de logements, terres et biens (LTB) demeurent une problématique majeure pour les personnes déplacées internes (PDI) de la région des Hauts-Bassins. Cependant, durant ce mois aucun incident en lien avec l'accès aux logements, terres et biens (LTB) n'a été documenté par les équipes terrains.

V.7. Protection à base communautaire

Grâce au concours des réseaux communautaires (**comités locaux de Protection, Points focaux, volontaires de Protection, informateurs clés**) mis en place dans l'ensemble de nos zones d'intervention, les activités de Monitoring de Protection (Projet P21) ont pu se réaliser courant ce mois. Ainsi, ces acteurs ont contribué à identifier **141** cas de protection et PBS, rapporter **11** incidents de protection, faciliter l'identification de **cinq (05)** vagues de déplacements de population et participer à la réalisation de **13** sensibilisations communautaires.

VI. Partage d'informations et coordination

• Autorités

Dans le but de faciliter la mise en œuvre des activités du Monitoring de Protection (Projet 21) et de trouver des ébauches de solutions aux problèmes des populations, CIAUD dans sa stratégie, collabore étroitement avec les autorités. Ainsi, courant ce mois, les équipes terrains ont effectué des visites de courtoisie, des sorties conjointes avec les agents de l'Action Humanitaires et effectués des référencements. Aussi, dans cette même dynamique CIAUD a participé à la journée d'engagement patriotique sur invitation du président de la délégation spéciale (PDS) de Karangasso-Vigué.

• Acteurs humanitaires

Dans la dynamique de l'interaction entre acteurs humanitaires, CIAUD a au cours de ce mois, collaboré avec l'ensemble des acteurs humanitaires intervenant dans la région. Il a à cet effet :

- ✚ Elaboré et partagé avec la section Protection du bureau terrain de l'UNHCR/Bobo **six (06)** rapports flashes ;
- ✚ Participé à la réunion de coordination du bureau terrain de l'UNHCR/Bobo ;
- ✚ Participé à la séance de renforcement de capacité des acteurs humanitaires sur la reponse rapide sous l'égide de OCHA ;
- ✚ Participé à l'atelier régional de présentation des interventions du HCR pour l'année 2024 dans les Hauts-Bassins ;
- ✚ Participé aux réunions hebdomadaires du GCORR Burkina.

VI. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Houet, Tuy, Kéné Dougou	Bobo-Dioulasso, Satiri, Béréba, Boni, Koloko	Apporter une assistance en abris, vivres, Kit de dignité, AME et NFI à 186 ménages nouvellement installés.	Action Humanitaire, Cluster Protection, Cluster sécurité alimentaire, Cluster VBG, HCR, PAM, Croix rouge.	Très urgent	Les nouvelles personnes déplacées des communes de Bobo-Dioulasso, Satiri, Béréba, Boni, et Koloko sont dans un état de dénuement.
Houet, Tuy, Kéné Dougou	Bobo-Dioulasso Satiri, Béréba, Boni, Koloko	Mise en place d'espaces amis des enfants au profit de 849 enfants déplacés.	Action Humanitaire, Cluster Education, Cluster Protection.	Urgent	Des centaines d'enfants déplacés ont besoin d'espace de loisir et de divertissement.